

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3481**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Production industrielle option informatique industrielle et productique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris X - Nanterre, Directeur IUT de Ville d'Avray, Président de l'université de Paris X, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assistant d'ingénieur, ce professionnel appréhende les systèmes de production dans leur ensemble depuis le niveau de la planification jusqu'au niveau capteurs et actionneurs, dans le but d'en assurer la viabilité, la fiabilité et la maintenance.

Il gère la production (développement, intégration, maintenance, qualité) à partir d'une plate-forme technique constituées d'automates programmables. Il organise et supervise les réseaux, intègre et gère des bases de données industrielles. Il installe, configure et adapte les produits logiciels (applications communicantes).

Surveillant les installations, il utilise une méthodologie de diagnostic d'incident de fonctionnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans différents secteurs industriels, notamment ceux de l'automobile et de l'électronique.

Il exerce le métier de gestionnaire de systèmes informatisés de production.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

la certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes : Culture d'entreprise : Gestion de production, propriété industrielle, droit européen

- Anglais et communication

- Outils méthodologiques transversaux : Qualité ; méthode d'analyse fonctionnelle ; analyse de la valeur ; AMDEC ; fiabilité, maintenance prévisionnelle

- Organisation des systèmes industriels : Les systèmes d'exploitation ; langage et programmation orientée objets ; exploitations de composants logiciels ; langages graphiques de programmation

- Développement d'applications industrielles

- Traitement des bases de données : Principes théoriques des bases de données ; architecture client-serveur et pair à pair ; intégration dans un cadre industriel

- Systèmes de communication : Architecture des réseaux ; réseaux Intranet - Internet ; réseaux de terrain ; interconnexion de réseaux

- Automatisme : Automatisme séquentiel (programmation d'automates programmables industriels, capteurs et actionneurs) ; supervision (utilisation d'un logiciel de supervision) ; asservissement

- Production automatisée : Atelier flexible - FAO ; supervision, gestion de flux ; maîtrise statistique des procédés ; maintenance

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-paris10.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :